

## LE DOSSIER DU MOIS DE L'ARTIAS

# La question des générations pour une société solidaire

*Dossier préparé par:*

Jean-Pierre Fragnière, *Directeur scientifique de l'INAG* (Institut Universitaire Âges et Générations) - <mailto:jpfragniere@eesp.ch>

Site personnel: <http://www.jpfragniere.ch>

Valérie Hugentobler, *collaboratrice scientifique de l'INAG* (Institut Universitaire Âges et Générations) – <mailto:valerie.hugentobler@iukb.ch>

*Un livre:*

Jean-Pierre Fragnière, *Les relations entre les générations, Petit glossaire*  
12,4 x 20 cm, broché, Réalités sociales, Lausanne, 152 pages, 2004, 23.- Fr.  
ISBN 2-88146-127-1

Le livre peut être commandé directement à l'adresse suivante:  
[http://www.albert-le-grand.ch/test/form\\_cde\\_general.html](http://www.albert-le-grand.ch/test/form_cde_general.html)

*Juillet-août 2006*

Avertissement : *Le contenu des «dossiers du mois» de l'ARTIAS n'engage que leurs auteur-es*

## RESUME

La mise en place et la gestion des politiques sociales s'inscrivent dans la durée. En matière de sécurité sociale, en particulier, les décisions prises aujourd'hui déploieront leurs effets dans une, voire plusieurs décennies. Laps de temps durant lequel auront lieu des transformations notables des générations concernées et des relations qui s'instaurent entre elles.

Une planification sociale éclairée doit pouvoir s'appuyer, dans toute la mesure du possible, sur une connaissance suffisante des diverses générations qui cohabitent dans nos sociétés, des relations qui les caractérisent, ainsi que de la diversité des destins que chacune d'entre elles a connus.

Dans une population du type de celle qui habite la Suisse, la cohabitation de styles de vie fort différents, fondés sur des valeurs et des comportements tout aussi différents, fait apparaître la nécessité de conduire des politiques susceptibles de faire la part de ce qui est universel et de garantir la souplesse permettant la prise en considération de cette diversité des modes de vie. De sérieux efforts d'investigation et de communication s'imposent pour permettre le dépassement de stéréotypes susceptibles de bloquer le dialogue et, d'une certaine manière, l'exercice des solidarités.

## RIASSUNTO

L'attuazione e la gestione delle politiche sociali si iscrivono nella durata. In materia di sicurezza sociale, in particolare, le decisioni prese oggi manifesteranno i loro effetti tra uno o più anni. Lasso di tempo durante il quale avranno luogo delle trasformazioni notevoli delle generazioni interessate e delle relazioni che si instaurano fra di esse.

Una pianificazione sociale lungimirante deve potersi fondare il più possibile su una conoscenza sufficiente delle diverse generazioni che coabitano nelle nostre società, delle relazioni che le caratterizzano e della diversità dei destini che ciascuna di esse a conosciuto.

In una popolazione del tipo di quella che abita la Svizzera, la coabitazione di stili di vita molto diversi, fondati su dei valori e dei comportamenti altrettanto diversi, fa apparire la necessità di condurre delle politiche suscettibili di rappresentare ciò che è universale e garantire la flessibilità per permettere di considerare questa diversità dei modi di vita. Seri sforzi di indagine e di comunicazione si impongono per permettere il superamento di stereotipi suscettibili di bloccare il dialogo e, in un certo modo, l'esercizio delle solidarietà.

## **Liminaire**

*Ouvrez un journal ou un périodique, vous trouverez des textes qui évoquent la question des relations entre les générations. Lisez les programmes politiques, ils font sans cesse référence à ces notions. Mais elles sont utilisées à toutes les sauces et méritent un examen plus détaillé. C'est le projet de ce dossier.*

## **Sommaire**

- La question des générations pour une société solidaire
- Les principales notions en jeu – Essai de définition
- Stimuler le dialogue entre les générations - Quelques initiatives à titre d'exemples
- Trois instruments pour suivre le débat (exemples)

La mise en place et la gestion des politiques sociales s'inscrivent dans la durée. En matière de sécurité sociale, en particulier, les décisions prises aujourd'hui déploieront leurs effets dans une, voire plusieurs décennies. Dans ce laps de temps, on assiste à des transformations notables des générations concernées et des relations qui s'instaurent entre elles. Ainsi, les bénéficiaires de l'AVS en 2040 ne seront pas la copie conforme de ceux qui prennent leur retraite en ce début du vingt et unième siècle.

Une planification sociale éclairée doit pouvoir s'appuyer, dans toute la mesure du possible, sur une connaissance suffisante des diverses générations qui cohabitent dans nos sociétés, des relations qui les caractérisent, ainsi que de la diversité des destins que chacune d'entre elles a connus.

### **Les faits démographiques**

Au-delà des informations distillées au jour le jour, et qui annoncent les fluctuations de la natalité, de la divortialité, de l'espérance de vie, etc., un certain nombre de lames de fond sont repérables dans nos sociétés qui en transforment la structure ainsi que les modalités des relations entre les personnes et les groupes qui les constituent. De plus, c'est le calendrier même des vies qui est bouleversé avec les impacts macrosociaux et individuels que cela implique<sup>1</sup>.

Une lecture simple, voire simpliste, des données démographiques permet de pousser quelques ah! ou quelques oh! Sur le plus long terme, c'est un véritable bouleversement qu'il s'agit d'intégrer. Qu'y a-t-il de commun entre mon concitoyen qui a grandi dans la perspective d'une espérance de vie d'une soixantaine d'années et celui à qui l'on dit que, le plus probablement, il fêtera son 85e anniversaire en bonne santé? Dans le corps électoral, il est des citoyen-ne-s qui ont vu la richesse nationale doubler deux à trois fois. Il en est d'autres qui sont sortis de l'adolescence entourés d'une rumeur suggérant que la Suisse est en crise et que la pénurie s'installe.

Il y a crise et crise. L'autre jour, une octogénaire, par ailleurs multimillionnaire, s'inquiétait pour son AVS en disant : «*On ne sait jamais ce qui peut arriver!*». De tels propos peuvent arracher des sourires à un jeune universitaire. C'est qu'il n'a pas connu les lourdes crises et les incertitudes auxquelles a pu être confrontée cette dame. Ce que l'on n'a pas ressenti sur la peau est beaucoup plus difficile à intégrer dans les choix de solidarité sociale et politique. Le simple récit, voire la lecture des meilleurs ouvrages, ne saurait pallier la différence des expériences. Surtout dans un monde qui tend à négliger l'écoute et l'étude de l'histoire.

### **La question des modes de vie**

La cohabitation dans une société à trois, voire quatre générations, de personnes et de groupes dont l'expérience et les comportements sont fort variés, doit être appréciée avec soin. Il s'agit-là de questions qui relèvent aussi bien des ressources, de la culture, des échanges, que du partage<sup>2</sup>.

Dans une population du type de celle qui habite la Suisse, la cohabitation de styles de vie fort différents, fondés sur des valeurs et des comportements tout aussi différents, fait apparaître la nécessité de conduire des politiques susceptibles de faire la part de ce qui est universel et de garantir la souplesse permettant la prise en considération de cette diversité des modes de vie. Là encore, de sérieux efforts d'investigation et de communication s'imposent pour permettre le dépassement de stéréotypes susceptibles de bloquer le dialogue et, d'une certaine manière, l'exercice des solidarités.

---

<sup>1</sup> Calot G., *Deux siècles d'histoire démographique suisse*, Office fédéral de la statistique (Ed.), Berne, 1998.

<sup>2</sup> Sommer J.-H., Höpflinger F., *Changements des modes de vie et avenir de la sécurité sociale*, Réalités sociales, Lausanne, 1990.

### **Les échanges entre les générations**

Leur poids est particulièrement significatif et a pu être mis en évidence<sup>3</sup>. On peut estimer qu'une grande partie des problèmes que rencontrent les jeunes, les actifs, les aînés, sont en partie allégés, voire résolus, par diverses formes d'échange entre les générations. Et il ne s'agit pas simplement de transferts financiers. On devine l'importance de l'enjeu et la nécessité de conduire des politiques qui tiennent compte de cet état de fait, qui reconnaissent ces réalités, voire qui renforcent et facilitent leur expression. Les débats en cours sur les politiques familiales ou encore sur l'impôt sur les successions ne sauraient faire l'économie d'une solide prise en considération du rôle social éminent de ces échanges.

### **Soi et son destin**

On ne construit pas sa vie de la même manière si l'on se réfère à un horizon de quatre-vingt-dix ans ou de trente ans. Dans la mesure où la vie de chacun est aussi, certains disent avec raison, surtout un projet, la question des générations devient déterminante pour le modelage des destins individuels et pour la construction des identités, parfois des raisons de vivre aux différentes étapes de l'existence<sup>4</sup>.

Ainsi, si l'on construit son projet de vie en référence à un horizon, par ailleurs de plus en plus long, donc diversifié, donc imprévisible, un grand défi est lancé à la planification des politiques sociales. Le plus simple est évidemment de retenir des mesures qui s'appuient sur l'hypothèse de parcours linéaires et prévisibles.

Dès lors que la réalité se révèle beaucoup plus complexe et extrêmement diversifiée, deux exigences s'imposent. D'abord, une meilleure connaissance de la réalité et des caractéristiques dominantes de chaque étape de la vie, mais aussi une méthode de planification des politiques qui permette des ajustements relativement rapides en fonction du changement qui marquera les acteurs vivant ces étapes. Un seul exemple: comment organiser un établissement médico-social pour une population qui, dès son enfance, aura disposé d'une chambre individuelle?

### **Apprendre à grandir**

Par précaution, nous n'utilisons pas l'expression «*Apprendre à vieillir*». Le chemin qui nous fait passer de la petite enfance et les premières prises de conscience d'être un «être social» à la grande vieillesse n'est pas un long fleuve tranquille, il est marqué par la découverte, par l'imprévisible et, pour l'essentiel, il est transformé par des événements que nous ne saurions anticiper, quelles que soient les vertus de la prospective. Ce rappel banal de la dimension aléatoire des parcours de vie nous invite à la réflexion sur le développement des savoirs et des savoir-faire qui nous permettent de franchir des étapes dont on ne sait que très partiellement ce qu'elles seront<sup>5</sup>. Lorsque le parcours de vie consistait à être enfant (*infans*, donc «qui se tait»), puis adulte travailleur, enfin être vieillissant, à savoir fatigué et/ou infirme, le problème pouvait apparaître plus simple. L'était-il? Nous en doutons.

Une chose est certaine, aujourd'hui les parcours sont plus longs, plus sinueux, plus chargés d'étapes<sup>6</sup>. À chacune d'entre elles, l'acquisition de compétences différentes, voire nouvelles, s'impose, elles ne relèvent pas toujours de la responsabilité individuelle, de la spontanéité, d'un donné social. Pour utiliser un terme qui fait les beaux jours des discours à la mode, des «mesures d'accompagnement» s'imposent et doivent être définies, testées et mises à la

---

<sup>3</sup> Coenen-Huther J., Kellerhals J., Von Allmen M., *Les réseaux de solidarité dans la famille*, Réalités sociales, 1994.

<sup>4</sup> Perrig-Chiello P., Höpflinger F. Kaiser A., & Sturzenegger M., Psychosoziale Aspekte der Lebensbedingungen von Frauen und Männern im mittleren Lebensalter, *Zeitschrift für Familienforschung*, 11, 3, 5-27.

<sup>5</sup> Höpflinger F., Stuckelberger A., *Demographische Alterung und individuelles Alterns*, Seismo, Zürich, 1999.

<sup>6</sup> Chauvel L., *Le destin des générations, Structure sociale et cohortes en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Presses Universitaires de France, Paris, 1998.

disposition des acteurs qui vivent ces différents moments de leur existence. Leur durée de vie, mieux, leur pertinence, peut être relativement brève, ce qui exige un souci d'adaptation, voire de redéfinition permanente. En d'autres termes, les jeunes gens nés dans les années nonante ne se prépareront pas à ce que nous appelons encore aujourd'hui la retraite, voire la vieillesse, de la même manière et selon les mêmes processus que ceux qui sont proposés aux sexagénaires de ce début du XXI<sup>e</sup> siècle. On devine l'ampleur et l'importance de la poursuite des réflexions déjà esquissées et des propositions qui doivent être élaborées à moyen terme. Il n'est pas impossible de rêver que tout cela puisse se préparer sur la base d'une observation systématiquement mise à jour pour que le bricolage, voire le déni, ne deviennent pas la règle générale.

### **Observer l'évolution des relations entre les générations**

La définition des horizons retenus pour construire nos projets de «vie commune» est une tâche majeure<sup>7</sup>. Il faut y revenir. L'un des enjeux c'est la définition de cet horizon auquel se réfèrent les mesures qui seront retenues. En effet, selon que l'on considère le très court terme, le moyen terme ou le long terme, les modalités de la discussion changent, mais aussi le niveau de rationalité des débats. Pour le dire autrement, on peut faire jouer le long terme contre le court terme, on peut faire fonctionner les incertitudes liées au long terme comme instruments de définition de mesures à court et moyen terme, etc.

Ainsi, le découpage de l'horizon est un acte éminemment politique. Il permet de jouer sur trois pôles. La définition de la situation à un horizon lointain, le rythme auquel va se dérouler la réforme, la capacité du système à parier sur l'avenir et à gérer la confiance. Ainsi, celui qui veut bloquer l'initiative peut choisir trois stratégies: noircir l'avenir, faire jouer les techniques qui permettent d'allonger le processus de décision, disqualifier la part nécessaire de confiance, voire d'optimisme qui caractérise tout projet politique à moyen et long terme. On devine que la manière dont les groupes sociaux et les instances responsables joueront sur ces claviers est déterminante pour l'avenir de la sécurité sociale.

### **La formation des choix politiques**

Dans nos démocraties, il est de bon ton de rappeler que le droit de vote est accessible aux citoyennes et citoyens de plus de 18 ans, ainsi on prend part aux décisions de 18 à 100 ans, voire plus. Pour un même objet, prenons l'exemple de l'assurance-maternité, sont appelés à décider des jeunes gens dont le projet familial est pour le moins peu esquissé et des arrières-grand-mères qui ont connu l'exercice de leur maternité dans des conditions de vie et avec un statut dont on a oublié combien ils étaient différents des modèles culturels dominants aujourd'hui. Mettre au monde un enfant en pleine guerre 39-45 n'a pas grand-chose à voir avec le même choix développé dans les années 80. Reconnaître les énormes différences qui caractérisent les diverses générations appelées à cohabiter et co-décider aujourd'hui fait sans doute partie des savoirs à acquérir et à développer pour rendre possible une véritable «convivialité» constructive et solidaire entre les générations.

### **La fragilité des images**

Les jeunes ont une image très souvent erronée des «vieux», l'inverse est aussi vrai. Pourtant, les résultats de travaux récents vont à l'encontre des slogans brandis sur les conflits entre générations<sup>8</sup>. Quand on les interroge, les jeunes favorisent les personnes âgées dans le domaine de l'aide sociale et cela à leur propre détriment comme à celui de la population active; réciproquement, les retraités sont prêts à sacrifier leurs intérêts dans le secteur de la santé au profit des plus jeunes. En d'autres termes, jeunes et retraités ne visent ni à discriminer l'"autre", ni à défendre avant tout les intérêts de leur propre groupe d'âge. Les

---

<sup>7</sup> Attias-Donfut Claudine (Ed.), *Les solidarités entre générations. Vieillesse, familles, Etat*, Nathan, Paris, 1995

<sup>8</sup> Roux Patricia, Gobet Pierre, Clémence Alain (1994), *Stéréotypes et relations entre générations*, Rapport final de recherche PNR32, Projet 4032-35701, Lausanne : mimeo

uns et les autres s'accordent à vouloir définir des priorités et à identifier des principes de partage qui soient acceptables pour tous.

En outre, et pour s'en tenir à l'essentiel, relevons que jeunes et retraités s'accordent sur les priorités: en ce qui concerne l'aide aux plus défavorisés, les personnes âgées doivent bénéficier des subventions distribuées; à en croire ces enquêtes, dans une situation de rationnement de soins, la priorité doit en revanche être accordée aux plus jeunes - et cela est nettement affirmé par les retraités. Voilà qui, dans l'état actuel, réfute l'hypothèse d'un conflit entre générations.

Interrogés sur différents aspects des relations entre générations, autant les jeunes que les retraités en donnent une vision plutôt harmonieuse. Ils estiment par exemple que chaque génération doit être prise en considération, qu'ils ont besoin les uns des autres et qu'ils ont des intérêts en commun qu'il convient de défendre ensemble et non pas sur un mode concurrentiel.

En synthèse: le débat public sur le vieillissement de la population, fortement médiatisé et dramatisé, conduit tant les jeunes adultes que les retraités à sous-estimer la proportion des jeunes et surtout à hypertrophier considérablement la proportion des personnes âgées. Ainsi, dans la diffusion de l'information, lorsqu'il fait l'objet d'une dramatisation, le commentaire l'emporte sur le fait au point de le modifier radicalement.

Cette vision démographique largement déformée n'alimente cependant pas, actuellement, des rapports conflictuels entre les deux générations étudiées. Au contraire, se dégage une vision consensuelle d'un destin commun et d'intérêts partagés, d'une solidarité et d'une coopération nécessaires.

Dans l'hypothèse d'un partage de ressources limitées, les jeunes adultes comme les retraités démontrent leur aptitude à dépasser leurs intérêts de groupe pour mettre en œuvre des critères partagés: dans un contexte de rationnement de certains soins, une priorité relative doit être donnée aux jeunes. En ce qui concerne l'aide aux plus démunis, c'est alors les aînés qu'il convient de privilégier.

Sur la question du statut social des personnes âgées, des différences de conception se font jour. L'image de la personne âgée n'est pas celle d'un retraité profiteuse et privilégié, mais celle d'un aîné, légitime bénéficiaire de droits protecteurs. C'est la même représentation qui fut à la base de la fondation de l'AVS, voici cinquante ans. En revanche, les retraités en appellent à une redéfinition du rôle social de la personne âgée: un rôle plus solidaire, en ce qu'ils estiment légitime de renoncer au droit au travail rémunéré; un rôle plus actif et responsable aussi, en ce qu'ils revendiquent le devoir de manifester concrètement leur solidarité envers autrui et envers la société.

### **D'un contrat à l'autre**

Jusqu'au milieu des années quatre-vingt, la politique sociale vis-à-vis des retraités avait pour objectif essentiel d'assurer aux vieux travailleurs, physiquement atteints, une fin de vie digne en leur assurant des conditions financières décentes.

Aujourd'hui, la qualité de la vie du retraité et ses activités sociales sont davantage mises en exergue; on souligne en particulier les apports des personnes âgées à leur entourage et à la société, et les conditions favorisant cette implication.

Dans notre pays, les réflexions de Binswanger (1993) et de la troisième Commission fédérale *Vieillesse*<sup>9</sup> s'inscrivent dans ce contexte. Dans ses *Conclusions et recommandations générales*, celle-ci en appelle ainsi à un «nouveau pacte intergénérationnel» dans lequel seraient encouragées et valorisées par la collectivité les activités socialement utiles des retraités, leur contribution à la vie de la société et de ses institutions. Cette proposition rejoint la volonté manifestée par de nombreux groupements de

---

<sup>9</sup> Dans son rapport (1995), voir en particulier les chap. VII et VIII ainsi que les Conclusions et recommandations générales.

retraités de jouer un rôle plus actif (Fragnière e. a., 1996)<sup>10</sup>, et suscite dans notre pays un vaste débat.

Ces préoccupations dépassent la seule situation des retraités et s'insèrent dans un vaste ensemble d'interrogations portant sur les politiques sociales, les rôles respectifs de l'Etat et des autres acteurs sociaux, la conception des liens et des formes de solidarité dans la société.

De plus en plus de voix s'élèvent qui appellent à définir ce nouveau contrat entre les générations: un contrat qui rétablisse l'équilibre démographique, qui préserve les intérêts des générations à venir et qui réintègre les jeunes, les chômeurs, et les retraités récents dans la vie sociale. Un tel objectif implique la nécessité de faire appel à des éléments plus larges que la redistribution de revenus: à des formes de service civique ou de solidarité-temps, par exemple. La question essentielle de la réciprocité des droits et des devoirs sociaux réapparaît. Une partie des «misères humaines», comme la vieillesse et les souffrances de la mort, résulte et résultera toujours de la fatalité; mais une partie croissante lui échappe peu à peu avec une rapidité qui eût paru impensable à la génération précédente, comme les maladies génétiques, ou bien encore provient des effets pervers de l'organisation sociale et des incitations en faveur du risque, comme certaines formes de chômage et certains cancers.

La société moderne est appelée à concentrer son action sur la solidarité, sur les méfaits de la fatalité, et à stimuler la responsabilité pour limiter le développement inconsidéré des risques pris sciemment ou par négligence.

Le droit à l'aide de la société implique la réciprocité. Par exemple, le droit à la retraite peut-il se légitimer encore longtemps sans une aide plus généreuse aux familles et une attitude de la société plus favorable aux enfants? Les débats qui nous attendent font appel aux principes qui étayèrent déjà le débat engagé au XIX<sup>e</sup> siècle: fatalité, solidarité, responsabilité, et réciprocité.

### **Solidarité et réciprocité: l'échange entre les générations**

Ce nouveau pacte met d'abord l'accent sur l'apport de la personne âgée. Que reçoit-elle en échange?

- La possibilité d'envisager la retraite non comme un repli et une mise à l'écart, mais comme un passage vers de nouvelles formes de participation, donc de préserver un sentiment d'utilité et de dignité;
- la possibilité de conserver une insertion dans des réseaux relationnels unissant des personnes de plusieurs générations;
- donc la possibilité de renouveler connaissances et amitiés et ainsi d'éviter le risque d'isolement croissant associé d'une part au vieillissement (décès des contemporains) et de l'autre à l'exclusion, du fait de la retraite, du plus important réseau relationnel potentiel: l'entreprise.

Un tel pacte présente aussi l'avantage de transformer radicalement l'image du retraité dans la société en lui donnant une légitimité indiscutable.

On peut imaginer que les associations et organisations développant l'intégration et la participation des personnes âgées conçoivent qu'elles ont une responsabilité morale envers leurs membres affectés par la maladie ou le poids de l'âge. Par exemple, l'association veillera à s'informer de ce qu'il est advenu à un collaborateur retraité qui ne s'acquitterait pas d'une obligation et, en cas de maladie et d'accident, à ce que les dispositions adéquates aient été prises.

---

<sup>10</sup> *Retraités en action*. L'engagement social des groupements de retraités, Lausanne, Réalités sociales, 1996.

## **Inégalités et partage**

Les inégalités sociales existent dans toutes les sociétés connues. Même dans les sociétés les plus égalitaires, l'âge et le sexe - critères qui en soi échappent aux possibilités d'influence individuelle - donnent lieu à des interprétations culturelles et à des attributions de rôles, de positions, de parcours spécifiques. Ces interprétations et attributions relèvent non seulement de *différences* (d'identité, d'activités, d'espaces propres), mais aussi d'*inégalités*, en matière de considération sociale, d'autonomie, de pouvoir. Par inégalités on entend l'accès différencié à des biens sociaux importants. Un «bien», dans le sens de cette définition, peut varier entre sociétés et cultures aussi bien qu'entre les sous-ensembles d'une même société; la centralité d'un tel bien découle des valeurs dominantes et de l'organisation de la société. Les *sociétés industrielles et postindustrielles* sont des sociétés marchandes, d'où la centralité de biens comme le revenu, la propriété, la position professionnelle et la formation.

Les processus réglant l'accès à des situations favorables, voire privilégiées et ceux qui induisent des mouvements descendants ou qui stabilisent des discriminations (cloisonnement social) s'appuient régulièrement sur des éléments faciles à repérer et qui échappent à l'influence des intéressé-e-s: notamment l'origine sociale (statut des parents), l'appartenance ethnique, nationale, régionale et surtout le genre.

Les mécanismes de maintien des inégalités ainsi que les tentatives de les réduire ou au contraire de les accentuer sont multiples, complexes, en partie peu visibles. Le système dans sa totalité paraît difficile à appréhender et encore plus difficile à influencer par le commun des mortels. Le caractère socialement construit et non «naturel» des inégalités est souvent occulté par les expériences quotidiennes, marquées pour beaucoup par un aspect inébranlable. La conscience des inégalités est aussi affaiblie par certaines représentations culturelles, voire des idéologies quand celles-ci fixent l'attention de manière à dé-thématiser les inégalités et la question de leur légitimité (notamment des visions qui mettent l'accent sur le mérite individuel, expliquent le monde social avant tout par les valeurs et les intentions des acteurs, nient l'existence de phénomènes autres qu'individuels, présentent les inégalités comme «naturelles», ou soulignent la nécessité de privilégier les personnes dotées de capacités rares et indispensables).

Enjeu social fondamental, les inégalités ne donnent pas automatiquement lieu à des contestations ou des conflits de redistribution. Elles sont contestées si elles ne sont pas considérées comme légitimes, d'où l'intérêt, souvent ressenti par les plus nantis, à diminuer la visibilité sociale de leurs privilèges, voire à leur donner des justifications. S'accordant mal avec des valeurs égalitaires, les inégalités économiques peuvent mettre en question la démocratie politique quand leur légitimité fait défaut à long terme.

Depuis l'émergence de l'AVS, les retraités sont loin d'être égaux face à la situation qui les attend et que l'on nomme la «deuxième carrière». Très lucidement, le régime AVS a tenu compte de cet état de fait et s'est efforcé de construire et de consolider la solidarité. Ainsi, le non-plafonnement des cotisations a résisté aux interpellations et dure encore. En outre, le rapport entre la rente minimum et la rente maximum s'est réduit au point d'atteindre le rapport de 1 à 2.

Par ailleurs, on connaît par les travaux des sciences sociales la grande disparité qui caractérise les retraités face à la durée et la qualité de leur retraite<sup>11</sup>. L'espérance de vie des uns et des autres est loin d'être identique; le poids de l'activité antérieure marque nombre de nos concitoyens dans les dernières années de leur vie. Le segment d'activité professionnelle qui se développe entre 55 et 65 ans n'est pas identique pour tous, tant s'en faut. Cet âge de la vie est un fort révélateur des inégalités qui ont marqué les phases antérieures de l'existence.

Quelle imagination sommes-nous capables de développer pour tenir compte de ce fait explicite, simple et reconnu? La gestion de cette phase de transition, désignée généralement par la notion de retraite anticipée, mérite un approfondissement et des études techniques

---

<sup>11</sup>Dans ses nombreux travaux, Pierre Gilliard a mis en évidence ce problème.

nettement plus approfondies que celles qui ont été conduites jusqu'ici. Nous n'ignorons pas les difficultés, mais il ne s'agit pas uniquement d'un problème comptable. Là aussi, la solidarité tenant compte des disparités sociales réelles peut s'exercer; en définitive, c'est une question d'équité, voire de justice; on ne saurait nier ces perspectives au nom de considérations actuarielles ou comptables. La future révision de l'AVS va-t-elle accorder à cet aspect du problème toute l'importance qu'il revêt? Nous le verrons bien, mais la pente à remonter est rude.

### **La volonté de solidarité**

Il y a loin de la coupe aux lèvres. La solidarité n'est pas un "donné", elle se construit sur la base d'une rencontre entre une ferme volonté et les compétences nécessaires pour la mise en œuvre.

La solidarité intergénérationnelle, c'est un principe d'aide sociale mutuelle et d'échange social réciproque. Dans les faits, il apparaît que les relations intergénérationnelles fonctionnent fortement, aujourd'hui, encore selon des normes de solidarité au sein de la famille<sup>12</sup>. Quant à savoir dans quelle mesure le principe de solidarité entre les générations (sociales) est aussi valable au niveau social, c'est là un point sur lequel les spécialistes divergent.

On parle de l'ambivalence des relations intergénérationnelles. Selon Kurt Lüscher, spécialiste de la recherche sur les générations, les relations intergénérationnelles se caractérisent par une ambivalence fondamentale - par exemple entre continuité et changement, proximité et distance, solidarité réciproque et individualité<sup>13</sup>. Cette ambivalence se manifeste concrètement par exemple dans les processus d'autonomisation des adolescents à l'égard de leurs parents ou dans les soins dispensés à des parents âgés. Et il convient de considérer avec le plus grand soin les transferts intergénérationnels. Ce terme technique désigne l'échange d'argent, de services pratiques et de soutien entre membres de plusieurs générations (d'une même famille). Des études récentes montrent que ces transferts ne s'effectuent pas seulement dans le sens jeunes générations - générations plus âgées - mais souvent aussi dans le sens inverse (garde des enfants par les grands-parents, donations aux petits-enfants, soutien moral de jeunes familles, etc.). Un patrimoine à considérer et à sauvegarder.

### **Promouvoir les solidarités entre les générations**

La consolidation des rapports entre les générations n'est pas une activité simple, les initiatives qui s'imposent renvoient à de multiples facettes<sup>14</sup>.

1. D'abord, la gestion collective des phases de la vie. Combien de «périodes» de vie devant nous? Combien de «périodes» de vie derrière nous? Combien de partenaires proches, de familiers, qui se situent aux différentes périodes prises en considération?
2. Comment prendre en considération les exigences d'une culture de l'écoute et de l'ouverture qui rende possible la cohabitation de plusieurs mondes (générations) marqués par des cultures différentes et en évolution très rapide.
3. Comment prendre en considération les problèmes posés par un élargissement des clivages économiques au sein d'une société d'opulence? Comment assumer le fait qu'au cours de la dernière décennie les inégalités sociales ont sans doute augmenté de 10% en Suisse?

---

<sup>12</sup> Coenen-Huther J., Kellerhals J., Von Allmen M., *Les réseaux de solidarité dans la famille*, Lausanne, Réalités sociales, 1994.

<sup>13</sup> Lüscher Kurt, Pillemer Karl, (1998) Intergenerational ambivalence : A new approach to the study of parent-child relations in later life, *Journal of Marriage and the Family*, 60 : 413-425.

<sup>14</sup> Höpflinger, François; Astrid Stuckelberger (1999), *Demographische Alterung und individuellen Altern*. Ergebnisse aus dem NFP 32 "Altern", Zürich : Seismo.

4. Comment prendre en considération la position très différente des diverses générations face à l'avenir? Celles et ceux qui ont 50 ans aujourd'hui se trouvent placés dans des conditions bien différentes de celles que connaissent les générations de jeunes au seuil d'entrer dans la vie active.
5. Comment faire face au nouveau problème posé par la redistribution des ressources? On sait qu'aujourd'hui les «vieux» ne sont plus le groupe le plus exposé à la pauvreté. Ce sont plutôt les jeunes et les jeunes familles qui ont cette triste caractéristique. Comment dès lors réorganiser le partage et conquérir cette capacité de détachement que celui-ci exige?
6. Et comment faire face à la nécessité de construire un sens pour la vie quotidienne de toutes les générations. Selon l'expression bien connue, il ne s'agit pas seulement d'ajouter des années à la vie, mais aussi de la vie aux années. Comment assurer aux jeunes une entrée dans la vie acceptable? Comment garantir aux «actifs» une phase de la vie familiale et professionnelle acceptable?
7. Comment assurer une deuxième carrière satisfaisante pour ceux et celles que l'on appelle encore les «retraités». Comment garantir une vie digne et socialement valorisée pour celles et ceux, de plus en plus nombreux, qui connaissent la grande vieillesse?
8. Comment assumer le problème de la transmission de l'héritage entre les diverses générations? À cet égard, il s'agit aussi bien de l'héritage culturel que de l'héritage sous forme de biens matériels. Que donner, quand, à qui? Attendre, que recevoir? Quand, de qui?
9. Comment acquérir personnellement les instruments qui permettent d'atteindre de tels objectifs? Comment organiser et stimuler les contacts? Comment favoriser les formes d'entraide? Comment reconnaître et valoriser les initiatives qui contribuent à la mise en œuvre de si vastes projets.
10. Et comment promouvoir les instruments collectifs pour consolider ces rapports entre les générations? Quelle politique de la jeunesse convient-il de mettre en place? Quelle politique de la famille convient-il de renforcer? Quelles politiques adopter pour faciliter le «difficile» passage à la vieillesse, plus particulièrement la transition vers la retraite? Quelle sécurité sociale pour la «vieillesse»? Quelle politique de la santé pour le «grand âge»?
11. Comment consolider les solidarités dans le système suisse de sécurité sociale? Plus concrètement, comment faire face à toutes ces tentatives d'individualiser, de privatiser la sécurité face aux grands risques? Comment contrer les tentatives de promouvoir des politiques du «chacun pour soi»?

### **Facettes de la situation actuelle**

Apporter des réponses aux questions soulevées précédemment, c'est la tâche de celles et ceux qui souhaitent renforcer les relations entre les générations. Le contexte actuel dans lequel doit se développer un tel projet nous paraît marqué par de nombreuses hésitations. Oui, nous hésitons sur plusieurs points qui devraient déboucher sur des décisions. Évoquons-en quelques-uns, la liste pourrait être encore plus longue.

- a) Beaucoup ont encore peur du pauvre. Ils tentent de ne pas le voir. Ils mettent en doute son existence, ils le soupçonnent d'être un simulateur ou un coupable.
- b) Beaucoup ont peur du chômage, mais aussi du chômeur. Ils le soupçonnent d'être un simulateur ou un paresseux.
- c) Beaucoup ont peur de reconnaître les inégalités dans le couple, sans voir les conséquences lourdes de cette situation dans la vie des femmes, particulièrement des femmes âgées.

- d) Beaucoup hésitent devant le partage du travail et le partage des ressources. Qui se scandalise véritablement devant la montée des inégalités?
- e) Et nombreux sont ceux qui se crispent sur leurs privilèges fiscaux. Comment comprendre le fait qu'échapper à l'impôt soit considéré dans beaucoup de milieux comme un sport ou même une vertu?
- f) Pourquoi tant d'hésitations face aux offensives récentes visant à promouvoir la solidarité dans ce pays? Parce qu'elle fait peur, faut-il toujours étiqueter la solidarité d'irréaliste?

Ces quelques aspects représentent autant de lieux où notre vigilance doit rester particulièrement éveillée<sup>15</sup>. Il nous appartient d'apporter notre contribution active à l'évolution de ces débats sociaux actuellement engagés.

### **Défis à la planification sociale**

Évoquons d'abord une crainte exprimée par Guy Perrin<sup>16</sup> dont on connaît pourtant le sage optimisme sur l'avenir de la sécurité sociale. *«La véritable inconnue réside en fait dans l'attitude des nouvelles générations à l'égard de la sécurité sociale et des exigences de solidarité qu'elle impose. En effet, les systèmes de protection sociale reposent sur un double pacte social implicite, d'une part entre les personnes protégées et les pouvoirs publics, d'autre part entre les personnes actives d'aujourd'hui et celles de demain. Le premier pacte est sujet à des adaptations plus ou moins rigoureuses selon les difficultés du moment(...). Le second pacte implique une solidarité entre les générations successives qui constitue notamment le fondement des régimes de pensions de vieillesse, avec ingénuité dans le système financier de répartition et de manière insidieuse dans le système de capitalisation. Or, la seule garantie des personnes actives pour leur propre avenir réside dans l'espoir que les générations suivantes accepteront d'assumer les charges correspondant à celles que supportent les personnes actives d'aujourd'hui(...). Cette incertitude, qui relève d'un aspect essentiel de la condition humaine, ne peut sans doute être dissipée complètement, mais elle peut être réduite par une double précaution active. Sous l'aspect démographique tout d'abord, la lutte contre le vieillissement doit être soutenue par une politique sociale et familiale résolue qui ait le courage de s'affirmer en s'adaptant aux aspirations nouvelles. Quant au respect du devoir de solidarité, il doit être favorisé par l'information et surtout par l'éducation dont le rôle est précisément de transmettre les valeurs sociales.»*

### **La planification dans une société à quatre générations**

La question des générations et des rapports qui s'instaurent entre elles constitue une préoccupation importante dans les travaux des sciences sociales<sup>17</sup>. Ces études nous rendent attentifs à plusieurs faits.

- D'abord, elles mettent en évidence la complexité qui s'attache à l'utilisation du concept de génération, qui est le plus souvent utilisé dans trois acceptions principales, ainsi que l'a synthétisé François Höpflinger (1999), à savoir comme catégorie de différenciation dans les systèmes familiaux, dans les processus de transmission des savoirs et des compétences, ou en tant qu'instrument de définition des groupes sociaux qui connaissent des expériences socio-historiques identiques.

---

<sup>15</sup> Lalive d'Épinay C., Brunner M., Albano G, *Atlas suisse de la population âgée*, Lausanne, Réalités sociales. 1998.

<sup>16</sup> Perrin G., *Sécurité sociale*, Réalités sociales, Lausanne, 1993.

<sup>17</sup> En particulier sous l'impulsion de Karl Mannheim, elle a connu un important renouvellement. Plus récemment, nous pouvons nous référer à des travaux de synthèse particulièrement solides. Nous pensons en particulier aux travaux de Claudine Attias-Donfut, *Sociologie des générations, l'empreinte du temps*, Paris, P.U.F., 1988; aux travaux de Kurt Lüscher e. a. (1993 et 1998), à la très féconde étude empirique de Louis Chauvel, *Le destin des générations, structure sociale et cohortes en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, P.U.F., 1998; ou encore à la toute récente synthèse de François Höpflinger, *Generationenfragen*, Réalités sociales, Lausanne, 1999.

- En outre, et Louis Chauvel le souligne avec vigueur, il n'y a pas d'homogénéité au sein d'une même génération. Les clivages sociaux déterminent très fortement les destins différenciés de diverses catégories sociales au sein d'une même génération. Dans la vaste enquête qui a conduit à la publication de l'ouvrage «Tous égaux?», René Levy montre bien l'évolution de ces différences dans nombre de groupes sociaux, particulièrement les femmes et les immigrés. Dans ces conditions, l'utilisation du concept de génération n'a de sens que couplée avec une prise en considération serrée des catégories sociales.
- De plus, les diverses expériences vécues par les différentes générations n'ont pas le même poids dans la construction des modes de vie et, par conséquent, des besoins sociaux. En aucun cas, nous ne nous trouvons en face de systèmes fermés. Au contraire, la marque imprimée par les expériences et les événements vécus s'élabore à mesure du temps selon les processus que l'on peut essayer de concevoir par référence au modèle qu'offre l'analyse des systèmes ouverts auto-organiseurs (Attias-Donfut, 1988).
- Enfin, la difficulté inhérente à la détermination de ce qu'est une génération implique le recours à une analyse en termes de cohorte, celles-ci étant définies comme l'ensemble des individus qui rencontrent à la même époque un événement donné. Il s'agit donc d'un groupe très arbitraire qui peut, ou peut ne pas rencontrer un destin commun, trouver une organisation autonome et spécifique, se doter d'une conscience de soi, connaître des enjeux de lutte vis-à-vis des autres cohortes, etc.

### **La question de l'aménagement de la cité**

On devine que l'allongement de la vie et la cohabitation de générations plus nombreuses affecte des aspects importants de nos existences comme la signification du temps, la signification du logement et plus généralement l'organisation de l'espace. L'importance de tous ces aspects n'échappe à personne, surtout pas à qui est chargé de tâches de planification et de prospective. Tenir compte du présent connu, du présent latent, de l'avenir probable et de l'avenir prévisible, ce n'est pas une sinécure. Sans doute, la marge d'erreur est inévitable. Encore faut-il exploiter résolument les savoirs disponibles pour réduire au maximum les erreurs dont on sait que certaines peuvent être porteuses de souffrances et de catastrophes.

Dans ce domaine, la question des ghettos se pose avec une incontestable acuité. Bien sûr, le temps est dépassé où il était de bon ton de parquer les vieux dans des institutions «accueillantes et adaptées» et de fixer les jeunes dans des centres de loisirs. Pourtant, au-delà des intentions, la menace d'un renforcement des ghettos est loin d'être écartée. Le nombre d'initiatives en cours fondées sur un projet de stimuler les échanges entre les générations est pour le moins modeste. Pour ne prendre que le secteur qui dépend directement ou indirectement des pouvoirs publics, le critère de promotion des relations entre les générations ne pèse pas d'un poids déterminant, tant s'en faut. A cet égard, le chantier qui s'ouvre est majeur et appelle non seulement une poursuite de la réflexion, mais l'élaboration d'un train de mesures qui ne pourra, là aussi, qu'être élaboré dans une perspective résolument interdisciplinaire<sup>18</sup>.

---

<sup>18</sup> Wahl H.-W., Mollenkopf H. und Oswald F., *Wohnen, Wohnumfeld und Beziehungen zur Natur: Aktuelle Befunde der Altersforschung*, Deutsches Zentrum für Altersforschung an der Universität Heidelberg, Schriftfassung des Vortrags auf der Tagung „Die Zukunft der Zusammenarbeit zwischen den Generationen“, Tagung 16.-18.10.2000, Evangelische Akademie Loccum.

### **Le destin des générations**

Les diverses générations qui cohabitent aujourd'hui n'ont vraiment pas connu la même histoire de vie. Sur des points essentiels leurs expériences sont fort différentes<sup>19</sup>.

La majorité des *actifs*, nés entre 1940 et 1960 appartiennent à la génération des *Trente glorieuses*. Ils ont été engagés dans la dynamique du progrès et du succès. Leurs efforts étaient célébrés, à chaque pas une promesse, bientôt la pauvreté serait éradiquée. Il ne subsisterait que quelques cas.

Conscients des difficultés, ils ont cru pouvoir penser que tout était possible ou presque, à condition de consentir les efforts nécessaires et de déployer la «créativité» opportune. Ils ont marché péniblement, mais sûrement vers le succès. Et voilà que le cadre socio-économique s'est transformé lourdement depuis au moins dix ans.

Un défi redoutable leur est lancé. Pour eux, la formation a été promesse de carrières, le travail personnel donnait accès à l'emploi, la sécurité sociale était garante de leur protection contre le deuil, la maladie et les vieux jours. Bardés de ces certitudes, ils ont fait de leur mieux. Peu ou prou, et voilà que cet édifice se lézarde.

La génération des personnes nées après 1955 est confrontée à un flot d'incertitudes et nous ne parlons pas de celles qui célèbrent aujourd'hui leur vingtième anniversaire. Leur horizon est bardé de lourdes interrogations: fragilisation des diplômes, difficultés d'accès à l'emploi, rigueur de la concurrence, omniprésence de la compétition, précarité de l'embauche, dictature de la mobilité professionnelle et géographique, fragilisation des acquis sociaux, rétrécissement de l'horizon des sécurités.

Et les places disponibles qui se font rares, occupées qu'elles sont par la génération précédente «avec une fière légitimité».

Et il n'est pas seulement question de relations entre les générations. Ainsi, simplement parce que le progrès n'est pas linéaire, parce que le destin des générations successives d'une même classe est destiné à n'être pas le même, il est impossible de créer une politique sociale pertinente sans articuler les notions de classes et de générations ensemble. L'enfant de l'ouvrier est appelé, plus souvent que jamais dans l'histoire, à être chômeur. Les déclassements sociaux, hier marginaux, seront plus fréquents pour ceux nés dans les années quatre-vingt. Beaucoup ne trouveront que des contrats précarisés et des niveaux de salaires indigents par rapport à leur titre scolaire, mais aussi par rapport au passé de leurs parents, les incitant ainsi à vivre en dépendance de l'État-protecteur ou de leur famille, puisque l'on peut craindre que le travail qui leur sera accessible puisse être souvent peu motivant, financièrement comme statutairement, tout comme pour une réalisation de soi satisfaisante.

Cela est d'autant plus fort que leurs parents, issus, eux, de la génération qui a connu le maximum de l'ascension sociale, leur ont généralement inculqué les valeurs de mobilité ascendante adaptées au destin personnel et collectif des cohortes des années quarante, et non à celui des générations récentes, qui risque bien d'être fort différent.

Le destin des classes et celui des générations apparaissent ainsi comme singulièrement mal articulés, faute de concevoir les deux, simultanément et systématiquement dans leur dynamique respective. Ce qui dépend de l'émergence d'un tel débat, c'est la capacité d'une société à concevoir son développement à long terme. Il met donc en jeu la responsabilité des générations présentes et tout particulièrement de celles et ceux qui, aujourd'hui, disposent d'une parcelle de pouvoir politique, devant les générations à venir qui ne manqueront pas, le moment venu, de juger leur action.

---

<sup>19</sup> Lalive d'Épinay Christian, Bickel Jean-François, Maystre Carole, Vollenwyder Nathalie, *Vieillesse au fil du temps 1979-1994*, Lausanne, Réalités sociales, 2000.

## Les principales notions en jeu – Essai de définition

*Nous proposons ici une définition de plusieurs notions essentielles pour le débat.*

### **Génération**

Le concept de génération est développé dès le XIX<sup>e</sup> siècle dans le cadre de réflexions sur l'histoire, à la quête d'une démarche scientifique ; la notion de génération apporte un outil méthodologique qui semble permettre de mesurer le temps historique, en comprendre et en expliquer les mouvements. C'est K. Mannheim, au début du XX<sup>e</sup> siècle, qui développera une conception, considérée aujourd'hui comme classique, des générations. Dans la recherche, la notion de génération est utilisée dans trois contextes différents: a) pour la différenciation de l'ascendance et de la descendance dans les familles (génération généalogique), b) comme catégorie pédagogico-anthropologique, désignant le rapport entre une génération qui transmet et une génération qui acquiert (génération pédagogique), et c) pour la différenciation de groupes collectifs historiques ou sociaux ayant des orientations culturelles ou des intérêts communs du fait qu'ils ont grandi dans le même temps (génération historico-sociale).

Selon K. Mannheim, le problème des générations est essentiel pour comprendre le changement social et relève de la recherche des processus sociaux qui structurent le phénomène: il s'inscrit ainsi dans une démarche sociologique. Être né à une certaine date ne procure pas en soi une appartenance collective, sinon d'ordre démographique, mais assigne un positionnement dans un processus historique. Mannheim propose également une analogie avec la classe sociale, tout en précisant qu'il s'agit de réalités différentes avec une certaine ressemblance structurelle. On ne peut parler de «génération effective» que dans la mesure où se crée un lien entre les membres d'une génération (sinon, il parle de «génération potentielle», fondée sur le rythme biologique de l'existence, avec une durée limitée et un vieillissement).

Dès les années 50, on assiste à un regain d'intérêt pour le concept de génération, mais l'idée première qui consistait à mieux expliquer et comprendre l'histoire disparaît au profit d'études très diversifiées et avec des ambitions théoriques plus modestes et moins globalisantes. Il s'agit plutôt d'analyser par ce biais certains aspects de l'organisation sociale, dans le cadre de la sociologie de la famille, de la jeunesse ou encore des âges. C'est un concept qui sera surtout, dans un premier temps, utilisé pour définir des jeunes générations (mai 68, hippies, grunge, baby-boom, etc.), mais que l'on retrouve peu à peu associé à d'autres âges de la vie. Souvent relayé par les médias (et dans le sens commun), de manière plutôt réductrice (désignation de l'ensemble des membres d'une génération selon un repère unique tel qu'une guerre, une mode, une crise, etc.), ce concept est aussi de plus en plus fréquemment utilisé dans d'autres disciplines, telles que l'économie, la démographie ou la psychologie.

C. Attias-Donfut note un certain glissement de la notion de génération à la notion d'âge, dont peut résulter un certain nombre de notions dérivées, avec des utilisations variables mais aussi une certaine confusion. Elle définit deux séries de notions: celles désignant un ensemble de personnes apparentées à une génération (cohorte, classe d'âge, groupe d'âge) et celles qui se réfèrent à un intervalle de temps qui sont apparentés à l'âge (phase de vie, échelon d'âge, périodisation).

### **Pacte intergénérationnel**

Si la génération *familiale* est définie par la position qu'elle occupe dans la succession le long de la ligne de filiation, la génération *sociale* l'est en référence aux grandes étapes du parcours de vie (enfance, vie économiquement active, retraite et grande vieillesse) et à la

position qui en découle dans le système des solidarités publiques, alors que la génération *historique* se caractérise par son insertion spécifique dans le cours de l'évolution sociétale. Dans chacun de ces trois sens, les générations sont liées entre elles: par des *systèmes de normes* fixant leurs droits, obligations et attentes réciproques; par l'engagement de leurs membres dans des *relations sociales* concrètes qui lient entre eux les participants. Généralement, ces normes et relations sociales ne résultent pas d'un *pacte* au sens courant du terme. Si l'on s'y réfère, c'est dans un sens plus figuré pour évoquer l'*engagement actif* qu'implique le fait d'honorer une obligation ou de participer à une relation; et pour signaler que la solidarité entre générations est pour une part *aussi* un *projet politique* dont la réalisation dépend de la participation publique du plus grand nombre.

### **Cycle de vie**

L'idée commune de *cycle de vie* fait de l'existence humaine un processus de maturation (puis dans certaines conceptions, de décrépitude), constitué d'une succession d'étapes (de stades, «d'âges de la vie»), réitérée de manière invariante au fil des générations. Historiens et anthropologues ont mis en évidence la grande diversité des conceptions et représentations de ces périodisations de l'âge, ainsi que les fonctions variables qui leur sont assignées dans l'organisation de la société et dans la définition sociale de l'identité de ses membres.

Les *biologistes et psychologues* de l'école développementaliste (*human development*) ont repris cette notion et ont cherché à rendre compte du développement des facultés physiologiques et neurologiques de l'organisme, comme des différentes composantes (cognitives, affectives, etc.) de la personnalité et du comportement. La psychologie du développement s'est longtemps focalisée sur l'enfance (Piaget en est la figure de proue) pour, plus récemment, porter une attention croissante sur les âges plus avancés. Le développement de l'intérêt pour l'ensemble du cycle de vie a conduit au développement d'une nouvelle orientation théorique dite du *life span*. Dans cette dernière, l'individu se développe tout au long de son existence; ce développement est à la fois *multidimensionnel*, au sens où il est constitué de plusieurs processus entrelacés, et *multidirectionnel*, certaines capacités pouvant croître jusqu'à un âge avancé alors que d'autres peuvent décliner de manière beaucoup plus précoce, gains et pertes se rééquilibrant de manière continue; de plus, il existe une grande *plasticité intra-individuelle*, ce qui implique d'importantes différences interindividuelles dans les trajectoires de vie, ces dernières étant enchâssées dans un contexte historique, social et culturel.

*Sociologues et démographes* ont cherché pour leur part à analyser le *parcours de vie* (*Life Course, Lebenslauf*) en tant qu'*institution sociale*, c'est-à-dire comme un ensemble de régulations ordonnant la vie humaine dans son extension temporelle. Le mouvement des individus au long de leur existence est régulé d'une part par une organisation séquentielle de positions sociales et de strates d'âge, d'autre part par une structuration des perspectives individuelles de mouvements au long de la vie, ce «script» (les contraintes, opportunités, significations structurellement définies) étant négocié par les individus en fonction des ressources dont ils disposent et des schémas d'interprétation cognitifs et symboliques dont ils sont porteurs. Au cours de la période récente, parcours scolaires, modalités du passage de l'école à l'entreprise, formes de mobilité professionnelle et de transition vers la retraite, types de carrières familiales, pour ne citer que ces aspects, ont été profondément transformés sous l'effet des mutations du système de production économique, du modèle culturel, des manières d'être reliés à autrui.

Ces différents apports confluent au sein du *paradigme du parcours de vie* en tant qu'approche multidisciplinaire de l'étude de la vie humaine.

### **Génération sandwich**

Par génération sandwich, on désigne des personnes, souvent des femmes, qui se trouvent dans la génération médiane de la vie (entre 40 et 60 ans environ), et qui doivent prendre soin à la fois de la jeune génération (enfants) et de la génération aînée (parents âgés). On entend par là qu'il s'agit de personnes ayant au moins un enfant à charge (vivant en principe encore sous le même toit ou étant au moins financièrement dépendant), ainsi qu'un parent dépendant, vivant ou non dans le même foyer.

En Suisse, pays où traditionnellement et en moyenne la naissance du premier enfant est relativement tardive, les études réalisées sur cette thématique révèlent en fait qu'une faible proportion de personnes se trouve réellement dans cette situation de «sandwich» (environ 6 à 7% des femmes entre 40 et 49 ans). Ce résultat s'explique principalement par le fait qu'au cours de ces dernières années l'espérance de vie sans handicap de la génération des parents a significativement augmenté. Il semble que le discours, parfois alarmiste, véhiculé sur le «déficit» des personnes âgées qui représenterait une surcharge dans les rapports intergénérationnels, surestime cette problématique en nombre, même si les cas effectivement confrontés à cette situation supportent des prises en charge parfois lourdes.

Ce terme se rapporte parfois également au domaine des assurances sociales et à la situation dans laquelle les personnes actives d'âge moyen doivent payer en même temps pour la jeune génération (frais de formation) et pour la génération âgée (prévoyance-vieillesse).

### **Contrat entre les générations**

De plus en plus de voix s'élèvent qui appellent à définir un nouveau contrat entre les générations: un contrat qui rétablisse l'équilibre démographique, qui préserve les intérêts des générations à venir et qui réintègre les jeunes, les chômeurs, et les retraités récents dans la vie sociale. Un tel objectif implique la nécessité de faire appel à des éléments plus larges que la redistribution de revenus: à des formes de service civique ou de solidarité-temps, par exemple. La question essentielle de la réciprocité des droits et des devoirs sociaux réapparaît. Une partie des «misères humaines», comme la vieillesse et les souffrances de la mort, résulte et résultera toujours de la fatalité; mais une partie croissante lui échappe peu à peu avec une rapidité qui eût paru impensable à la génération précédente, comme les maladies génétiques, ou bien encore provient des effets pervers de l'organisation sociale et des incitations en faveur du risque, comme certaines formes de chômage et certains cancers. La société moderne est appelée à concentrer son action sur la solidarité, sur les méfaits de la fatalité, et à stimuler la responsabilité pour limiter le développement inconsidéré des risques pris sciemment ou par négligence.

Le droit à l'aide de la société implique la réciprocité. Par exemple, le droit à la retraite peut-il se légitimer encore longtemps sans une aide plus généreuse aux familles et une attitude de la société plus favorable aux enfants? Les débats qui nous attendent font appel aux principes qui étayèrent déjà le débat sur les *poor laws* au XIX<sup>e</sup> siècle: fatalité, solidarité, responsabilité, et réciprocité.

Ces préoccupations ont été considérées, par exemple, dans le récent rapport de la Commission fédérale chargée d'analyser la situation de la vieillesse en Suisse.

### **Solidarité entre générations**

C'est l'un des principaux enjeux pour l'avenir de la sécurité sociale. Les jeunes qui atteignent aujourd'hui la maturité civique constituent la première génération qui aura connu un système presque complet d'assurances sociales. C'est aussi une génération qui entre dans la vie dans un lourd climat d'incertitude. Sera-t-elle prête à jouer le jeu de la solidarité? Les résultats d'études récentes sur les regards que ces générations portent l'une sur l'autre montrent que les «jeunes aiment les vieux» et réciproquement. Au moins dans la sphère de la vie quotidienne proche, la solidarité et le sens de la responsabilité ne semblent pas entamés par les avatars du siècle et de la conjoncture.

Les «quadras» en savent plus que leurs grands enfants sur les besoins réels d'un système de sécurité sociale. Ils manifestent plus d'ouverture à la diversité des situations. Ils sont plus sensibles aux accidents de la vie et donc généralement plus tolérants.

Leurs enfants expriment volontiers des élans généreux. Ils se déclarent prêts à assurer une vieillesse sereine à leurs grands-parents et à leurs parents. Ils peuvent être sévères contre l'injustice et les formes d'égoïsme qu'ils observent autour d'eux... chez les adultes.

En fait, leur générosité est teintée d'ignorance et de discriminations. Ils sous-estiment la réalité des problèmes sociaux, ils ne sont guère amènes avec les réfugiés ou «*celui qui est tombé par sa faute*». Comme leurs parents, ils considèrent que la famille est au cœur de la protection sociale. Ils tendent à prôner la démarche individualiste pour assurer l'insertion sociale. En cela ils ne s'éloignent pas trop de la conception de leurs parents.

Deux préoccupations majeures structurent la pensée des deux générations. D'abord, un plébiscite pour le système AVS dont on sait qu'il contient une solide dose de solidarité. Ils semblent même prêts à l'étendre à d'autres régimes des assurances sociales, en particulier à l'assurance-maladie.

C'est la santé qui remporte la palme. Ce domaine est le monde des positions inconditionnelles. Il faut tout faire pour la garantir, et presque à n'importe quel prix. Cette «chère santé» a de beaux jours devant elle.

Les positions ne sont pas monolithiques. Des différences significatives apparaissent entre les Romands et la Suisse alémanique, entre les gymnasiens et les apprentis, entre les fils de famille et ceux qui ont la vie dure. Le contexte régional influe également sur les attitudes comme d'ailleurs les choix politiques dominants. Cela se manifeste particulièrement en ce qui concerne les prestations offertes aux toxicomanes.

Ces observations invitent à relativiser les alarmismes qui fleurissent en période de crise. Le chantage à la fin des solidarités intergénérationnelles est à prendre pour ce qu'il est: une dimension de l'offensive contre la sécurité sociale. En revanche, on peut s'interroger sur la fragilité de l'information (et de la formation) sur des questions dont on mesure l'importance économique et politique.

### **Conflits de générations**

Opposition culturelle, sociale ou économique entre les générations, que ce soit sur la base de différences de valeurs ou de divergences d'intérêts entre la jeune génération et une génération plus âgée. Si les conflits sont particulièrement fréquents dans la sphère familiale entre les parents et les jeunes dans la phase de détachement; ils peuvent aussi surgir dans la sphère publique à propos de questions sociopolitiques, telles que le financement de l'AVS ou l'assurance-maternité par exemple. Dans les médias et parfois dans le monde des politiciens, il est commun de prendre un ton alarmiste pour traiter du conflit, voire de la «*guerre des générations*». Il est vrai que la confrontation de trois, quatre, voire cinq générations, avec autant de réalités de vie, de vécus, d'histoires et des références événementielles différentes n'est pas toujours évidente. Quel(s) lien(s), quelle(s) réalité(s) commune(s) entre un grand-père qui, à quinze ans, a connu la crise de 1929 et a vécu un début de vie professionnelle dans les années trente, période de récession, de crise et de guerre et son petit-fils qui, à vingt ans, en 1985, entre à l'université et prépare une brillante carrière en période de plein-emploi?

(Re)nouer le dialogue avec une telle distance temporelle et de réalités de vie entre les individus n'est pas toujours chose facile et l'on peut parfois observer un certain fossé dans les opinions politiques des uns et des autres. Ces divergences, très médiatisées, sont généralement surestimées et provoquent dans l'imaginaire collectif des angoisses qui ne sont pas fondées; on parle de vieillissement de la population comme d'un péril grave, du poids financier des personnes âgées ruineux pour les populations plus jeunes (coûts en soins et en pensions), etc. De la réalité aux représentations, le vieillissement prend une dimension fautive et exagérée, qui explique un discours dramatisant. Ces images déformées

de la réalité pourraient constituer un terreau fertile au développement de conflits intergénérationnels. Les études réalisées en Suisse sur ce thème démontrent que le poids démographique des jeunes est sous-estimé par les jeunes et les vieux et surtout que l'estimation de la proportion de personnes âgées est largement surfaite. Malgré tout, les résultats indiquent que ces visions déformées de la réalité n'impliquent pas pour autant des rapports conflictuels entre les jeunes et les vieux et, qu'au contraire, c'est une vision consensuelle d'intérêts communs, de solidarité et de coopération nécessaires entre les générations dans le système social et des soins qui dominent chez les personnes interrogées.

### **Ambivalence des relations intergénérationnelles**

Selon Kurt Lüscher, spécialiste de la recherche sur les générations, les relations intergénérationnelles se caractérisent par une ambivalence fondamentale - par exemple entre continuité et changement, proximité et distance, solidarité réciproque et individualité. Cette ambivalence se manifeste concrètement, par exemple, dans les processus de détachement des adolescents à l'égard de leurs parents ou dans les soins dispensés à des parents âgés.

C'est un concept qui est apparu à la base en psychiatrie, qui a été utilisé ultérieurement en psychothérapie, en thérapie familiale, psychologie du développement, puis plus récemment en sociologie. On parle d'ambivalence non seulement dans les sentiments développés à l'égard des proches, mais également dans la construction des rapports entre les générations.

Dans le cadre d'une prise en charge d'un parent âgé, dément par exemple, on peut retrouver la volonté d'aider certes, mais aussi l'incapacité d'assumer le rôle de l'«enfant indigne» qui place son parent dans une institution ou un sentiment de ressentiment développé en raison de la perte de liberté et d'une prise en charge qui se fait au prix de sacrifices personnels (impossibilité pour une femme par exemple de poursuivre une carrière professionnelle). À une échelle plus large, évoquons la répartition entre population active et retraitée: le discours alarmiste sur le coût des personnes âgées pour la société (tant du point de vue de la santé que des assurances sociales) est monnaie courante dans les médias, mais aussi dans le discours politique ou économique. Pourtant, le système des rentes AVS n'a pas sérieusement été remis en question (par exemple en proposant un plafonnement de la rente en fonction de la fortune) et la solidarité entre les générations est bien ancrée dans les mentalités, le retraité étant considéré par les jeunes générations comme un légitime bénéficiaire de droits.

### **Politique intergénérationnelle**

Politique qui cible la promotion de bonnes relations intergénérationnelles. À l'heure actuelle, il n'existe pas, au niveau fédéral ni au niveau cantonal, de politique intergénérationnelle explicite. Quelques expériences de projets intergénérationnels sont développées au sein d'institutions de prise en charge des personnes âgées (intégration d'une crèche dans un EMS, visites régulières de jeunes aux résidents, rencontres entre générations, etc.), qui visent à créer du lien social entre les générations, mais il s'agit là d'initiatives ponctuelles et privées.

### **Habitat multigénérationnel**

Forme d'habitat qui vise délibérément à mélanger les générations (par ex. jeunes familles et personne âgées vivant dans le même lotissement). Il n'existe en Suisse que de rares modèles visant à un habitat multigénérationnel. On trouve quelques exemples de quartiers destinés à des familles avec enfants, incluant également un établissement médico-social pour personnes âgées: la proximité géographique a pour but de favoriser les relations entre les différentes générations. D'autres projets intergénérationnels ont été mis sur pied, qui intègrent soit une crèche dans un établissement médico-social, organisent la formation de

jeunes apprentis au sein de l'institution ou invitent régulièrement des classes d'école maternelle. Il ne s'agit pas là forcément de lieux de vie que l'on peut qualifier d'habitat multigénérationnel permanent, mais on essaie de créer le lien entre générations à travers ces moments de vie partagés.

### **Politique des âges (marché du travail)**

Durant les années soixante-dix et quatre-vingt, la plupart des pays européens ont mis en place des politiques visant à institutionnaliser les départs anticipés du marché du travail. Ces politiques, allant dans le même sens que les pratiques des employeurs vis-à-vis de leur main-d'œuvre âgée, ont eu pour conséquence d'exacerber les difficultés de cette main-d'œuvre à se maintenir sur le marché du travail. Au tournant des années quatre-vingt-dix, cette politique devient inapplicable en raison des nombreux coûts engendrés pour les collectivités par les effets du vieillissement de la population et de l'entrée sur le marché du travail de générations moins nombreuses que les générations du baby-boom.

La Suisse, et en partie les pays scandinaves, se situent en porte-à-faux par rapport aux autres pays européens. Ainsi, en Suisse, les travailleurs âgés ayant eu moins de difficultés à se maintenir sur le marché du travail que dans les autres pays européens, il n'y a pas eu de mesures visant à institutionnaliser les retraites anticipées. Les mesures prises dans les pays scandinaves, notamment en Suède, ont plutôt visé à maintenir les travailleurs âgés sur le marché du travail au moyen de la mise en place de politiques de retraite à temps partiel.

La période actuelle voit en Europe un important changement de préoccupation envers les travailleurs âgés. Sous l'égide, notamment, de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, se met en place un ensemble de transformations des politiques d'emploi visant à prendre parti du vieillissement de la population active. Indéniablement, la politique de lutte contre les barrières des âges recommandée par les instances européennes présente des caractères novateurs, tant cette politique vient s'opposer aux mouvements d'exclusion de la main-d'œuvre âgée qui ont été inhérents aux fonctionnements des sociétés industrielles depuis le début du siècle. Les diverses recommandations qui ont été formulées par cette instance présentent cependant plusieurs contradictions, notamment entre les mesures visant à améliorer les conditions de travail et les mesures en faveur de la flexibilité.

De même, l'institutionnalisation d'une politique des âges par des instances extérieures aux entreprises telle que celle-ci pourrait voir le jour en Suisse au travers de la réglementation du chômage, n'est pas sans danger. Elle peut, en effet, se traduire par un accroissement des problèmes de santé du travail.

## **Stimuler le dialogue entre les générations Quelques initiatives à titre d'exemples**

Aujourd'hui, on constate fréquemment que les générations cohabitent sans vraiment se connaître.

Elles sont économiquement indépendantes, leur sécurité financière étant assurée par un revenu ou par les prestations de l'Etat social. Au sein des familles, les rapports entre les générations sont certes plutôt bons, mais à l'extérieur de la cellule familiale, ils sont plutôt rares et sporadiques. La société perd ainsi tout un potentiel de ressources humaines.

Pourtant l'on assiste à l'émergence de multiples projets.

Dans deux pays limitrophes, l'Allemagne et la France, ainsi qu'en Belgique, il existe déjà tout un éventail de «projets intergénérationnels». En Suisse également, des initiatives ont été réalisées. À l'occasion d'un colloque organisé par Pro Senectute «*Des générations pour créer un lien social*», plusieurs de ces projets ont été présentés. En voici quelques-uns à titre d'exemples<sup>20</sup>.

### **Images d'aînés et images de jeunes dans la commune de Wohlen (Suisse)**

À l'occasion de ses dix ans d'existence, le groupe des aînés de Hinterkappelen a lancé, au printemps 2000, un projet afin d'encourager les rencontres entre les personnes âgées et les jeunes. Accompagnés du travailleur social Rolf Brun, ils ont organisé des visites dans les écoles primaires de la commune. Ainsi, 60 aînés ont rencontré 220 jeunes et quelque 20 enseignants. Ce qui a été réalisé montre le grand intérêt dont le corps enseignant, et les aînés ont fait preuve pour moduler ensemble une partie de l'enseignement scolaire. Jeunes et vieux avaient beaucoup à se raconter.

Le projet a été mis en images par une photographe, elles sont mises à disposition des personnes intéressées.

### **Les relais intergénérationnels (Suisse)**

Des seniors de différents horizons professionnels aident des jeunes de 15 à 25 ans à entrer dans le monde du travail. Cette formule unique en Suisse permet à des jeunes à la recherche d'une place d'apprentissage ou d'un premier emploi d'entrer en contact avec des retraités ou des préretraités qui veulent continuer à se rendre utiles. Des personnes retraitées issues de secteurs professionnels multiples (banques, assurances, bâtiment, arts graphiques, travail social, etc.) parrainent bénévolement un ou plusieurs jeunes en quête d'une formation ou d'un emploi. L'outil de travail principal des seniors, c'est l'expérience acquise en 30 ou 40 années de pratique professionnelle.

### **Engagement social des seniors dans les familles de paysans de montagne (Suisse)**

Depuis 60 ans, Pro Juventute procure des jeunes stagiaires à des familles surchargées et se trouvant dans une situation financière précaire. Or on constate depuis plusieurs années que les jeunes gens hésitent manifestement à s'engager auprès des familles de paysans de montagne. L'offre faite à ces familles a tendance à diminuer, et il importe de trouver de nouveaux débouchés si l'on veut continuer à répondre à leurs attentes.

Dans le cadre d'un programme d'essai de trois ans, des seniors ont donc été envoyés en 1999 dans des familles de paysans de montagne. Cet essai a été couronné de succès.

### **Enfants et personnes âgées sous un même toit (Belgique)**

40 personnes, la plupart septuagénaires, et 25 enfants qui ont des difficultés de divers ordres se rencontrent à l'Auberge du Vivier, à Habay-la-Neuve. Jeunes et vieux y vivent

---

<sup>20</sup> Les actes du colloque «*Des générations pour créer un lien social*» contiennent une description détaillée des divers projets et peuvent être obtenus auprès de Pro Senectute Suisse, Secrétariat romand, rue du Simplon 23, CH-1800 Vevey 1.

dans des logements distincts. En partant de l'expérience et des compétences de chacun, enfants et retraités jardinent, cuisinent, lisent, apprennent à réinventer la vie. Tous y trouvent pareillement leur compte.

### **«Vieux et jeunes»: l'aide de jeunes étrangers à des seniors allemands (Allemagne)**

À Cologne, des jeunes d'origine étrangère accompagnent des personnes âgées en promenade, font leurs courses et leur rendent visite. Les expériences de ce projet lancé en 1992, visant à jeter des ponts entre les nationalités et les âges, sont extrêmement encourageantes. Le projet est réalisé avec la collaboration de groupes d'aînés qui signalent des personnes intéressées, le plus souvent des femmes. Grâce au projet, beaucoup de jeunes étrangères et étrangers ont pour la première fois l'occasion de parler avec des Allemand-e-s, de rencontrer des gens d'une autre catégorie sociale et d'avoir des contacts étroits avec les personnes âgées.

### **Bureau de projets «Dialogue des générations» (Allemagne)**

Ce bureau conseille et suit des projets intergénérationnels, établit des relations entre les responsables de projets et fait connaître ceux-ci au public. Il offre une plate-forme pour des idées nouvelles et met au point des modèles.

### **Les jeunes d'un lycée donnent des cours à des personnes âgées (Allemagne)**

Depuis une vingtaine d'années, le lycée Fanny-Leicht de Stuttgart-Vaihingen propose un enseignement d'un genre particulier: dans le cadre d'un groupe de travail social, des élèves du niveau secondaire supérieur donnent des cours à des aînés. Les maîtres ont en moyenne 17 ans, les élèves en moyenne 75 ans. Il en résulte une interaction dans laquelle jeunes et vieux s'enrichissent mutuellement. Le projet «L'école dans l'école» fonctionne avec succès depuis 1982. Il a été récompensé par différents prix et a servi de modèle à d'autres écoles.

### **Des retraités instruisent des enfants (France)**

Les Ateliers européens d'initiation aux Métiers du Patrimoine, à Troyes, invitent les artisans à la retraite à transmettre leur savoir-faire, souvent introuvable dans les livres, aux jeunes dès l'âge de neuf ans, en cadre réel d'atelier. Celui qui monte un mur, fabrique un objet en bois, connaissant le temps nécessaire pour faire les choses, n'a plus le même regard et saura respecter et protéger son environnement. *«Je travaille exclusivement avec des outils manuels. Je leur montre une façon de travailler que l'on ne trouve plus dans les ateliers actuels»*, dit un maître tourneur retraité de 84 ans, qui est enchanté de cet essai.

### **Université Inter-Âges (France)**

Pour lutter contre l'échec scolaire et favoriser l'intégration sociale de jeunes adolescents, l'université rurale Inter-Âges et le collège le Calloud se sont associés dans une démarche à long terme. Ils ont imaginé un cadre dans lequel des retraités pourraient non seulement donner un coup de pouce aux élèves au niveau purement scolaire, mais aussi leur offrir écoute et soutien, leur proposer des repères et les aider à se construire une identité.

## Trois instruments pour suivre le débat (exemples)

### 1. Un site Internet

#### **intergeneration.ch**

<http://www.intergeneration.ch/>

Ce site souhaite promouvoir:

- le rapprochement et la collaboration entre recherche et pratique,
- le développement de la collaboration entre professionnels de la vieillesse et de la jeunesse,
- la diffusion d'information et de documentation pour
- la recherche et la pratique en lien avec les relations entre les générations.

Cette plateforme veut être un instrument d'information et de coopération. Elle a vu le jour en 2003 à l'initiative de plusieurs institutions.

### 2. Un institut de formation et de recherche

#### **L'INAG au service de l'étude des relations entre les générations**

<http://www.socialinfo.ch/inag/>

Cet Institut (Institut Universitaire Ages et Générations) veut être un instrument de coopération pour servir les initiatives engagées en vue de comprendre et d'améliorer les relations entre les générations, dans un contexte sociopolitique marqué par des changements majeurs. Sa mission est de contribuer aux débats qui préparent les choix d'avenir aux marches du troisième millénaire.

Information, échanges, formation, recherche et coopération sont les mots clés qui commandent l'activité de l'Institut.

### 3. Un dictionnaire

#### **Jean-Pierre Fragnière, Les relations entre les générations, Petit glossaire**

12,4 x 20 cm, broché, Réalités sociales, Lausanne, 152 pages, 2004, 23.- Fr.,  
ISBN 2-88146-127-1

Ce glossaire rassemble plus de 320 termes qui devraient permettre de cerner les principales dimensions de la question des âges et des générations. Ils sont présentés (définis) de manière succincte. L'objectif de ce petit livre est de proposer une image des thèmes d'étude et des champs d'action qui peuvent intéresser les professionnel-le-s, les étudiant-e-s, les responsables d'institutions et d'associations, les administrateur-trice-s et les planificateur-trice-s concerné-e-s par ces enjeux de société.

Le livre peut être commandé directement à l'adresse suivante:

[http://www.albert-le-grand.ch/test/form\\_cde\\_general.html](http://www.albert-le-grand.ch/test/form_cde_general.html)